

EXTRAIT DU REGISTRE N° 2015-17
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 25 MARS 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq mars à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire honoraire de la Commune de Louvres.

Présents : MM. Mathieu DOMAN et Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), M. Claude ROUYER (Commune d'Attainville), MM. Jean-Claude LAINÉ et Gilles MENAT (Commune de Baillet-en-France), M. Jean-Luc HERKAT, Maire (Commune de Bonneuil-en-France), M. Gilles BELLOIN et Mme Joëlle POTIER (Commune de Bouffémont), Mme Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), M. Christian ISARD (CAVAM, commune de Montmorency), Mme Joséphine DELMOTTE (Commune de Chennevières-lès-Louvres), M. Charles ABEHASSERA (Commune de Domont), M. Michel AUGER (Commune d'Écouen), M. Jérôme DROUILLOT et Mme Ingrid DE WAZIERES (Commune d'Épiais-Lès-Louvres), MM. Alain BOURGEOIS, Maire, et Jean-Robert POLLET (Commune d'Ézanville), M. Luc VILLERMIN (Commune de Fontenay-en-Parisis), MM. Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Mmes Anita MANDIGOU et Claudine FLESSATTI (Commune de Goussainville), M. Guy MESSAGER, Maire honoraire (Commune de Louvres), M. Henri GUY et Mme Christine TOMKIEWCZ (Commune de Mareil-en-France), MM. Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), M. Jean-Pierre LECHAPTOIS (Commune de Moisselles), Mme Geneviève RAISIN et M. Jean-Pierre LARIDAN (Commune de Montsout), Mme Michèle BACHY et M. Jean-Yves THIN (Commune de Piscop), MM. Didier GUEVEL, Maire, et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Bernard BESANÇON et Mme Brigitte CARDOT (Commune de Puiseux-en-France), MM. Bernard VERMEULEN et Patrick LEPEUVE (Commune de Roissy-en-France), MM. Roger GAGNE et Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), MM. Germain BUCHET, Maire, et Michel BACCHIANI (Commune de Saint-Witz), M. Gérard SAINTE-BEUVE et Mme Laure QUÉRÉ (Commune de Le Thillay), M. Bruno REGAERT (Commune de Vaud'Herland), MM. Alain GOLETTA et Lionel LECUYER (Commune de Vémars), M. Emmanuel FREIXO et Mme Adeline PICHAVANT (Commune de Villaines-sous-Bois), M. Dominique KUDLA, Maire, et Mme Christine PASSENAUD (Commune de Villeron), M. Maurice MAQUIN (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : M. Dominique KUDLA, délégué de la commune de Villeron.

Pouvoirs :

M. Jean-Pierre DAUX, Délégué Titulaire de la CAVAM, commune de Montmorency, a donné pouvoir à M. Christian ISARD, Délégué Titulaire de la CAVAM, commune de Montmorency,
M. Jean-Noël BELLIER, Délégué Titulaire de la commune d'Écouen, a donné pouvoir à M. Michel AUGER, Délégué Suppléant de la commune d'Écouen,
M. Alain CLAUDE, Délégué Titulaire de la commune de Louvres, a donné pouvoir à M. Didier GUEVEL, Délégué Titulaire de la commune de Le Plessis-Gassot,
M. Antoine ESPIASSE, Délégué Titulaire de la commune de Sarcelles, a donné pouvoir à M. Guy MESSAGER, Délégué Titulaire de la commune de Louvres.

OBJET :

Extension et mise aux normes de la station de dépollution des eaux usées – lancement du marché public, modification de la délibération n° 215-10 du 24 septembre 2014

M. Guy MESSAGER, Président et rapporteur de ce point inscrit à l'ordre du jour, précise au Comité que :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Délibération n° 2015-17

Objet : Extension et mise aux normes de la station de dépollution des eaux usées – lancement du marché public, modification de la délibération n° 215-10 du 24 septembre 2014

Vu le code des marchés publics, et notamment ses articles 69 et 22 relatifs à la Conception-Réalisation-Exploitation-Maintenance (CREM) et au rôle de la Commission d'Appel d'Offres,

Vu la délibération n° 215-10 du 24 septembre 2014 relative à la procédure de marché public d'extension et de mise aux normes de la station de dépollution des eaux usées située à BONNEUIL-EN-FRANCE, et en particulier ses alinéas 2 et 3,

Considérant la nécessité de modifier la délibération afin de redéfinir le rôle de la Commission d'Appel d'Offres, à savoir un rôle d'attribution du marché,

Considérant la nécessité de modifier la délibération afin d'autoriser le président à signer tous les actes relatifs à cette « opération » et non à cette « affaire »,

Le Comité Syndical, après examen :

- **Modifie** la délibération n° 215-10 de la façon suivante : au lieu de « autorise le Président à lancer et à signer le marché, suite à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, avec son titulaire » lire, « autorise le Président à lancer la procédure et à signer le marché avec l'attributaire désigné par la Commission d'appel d'offres »,

- **Modifie** la délibération n° 215-10 de la façon suivante : au lieu de « autorise le Président à signer tous les actes relatifs à cette affaire » lire, « autorise le Président à signer tous les actes relatifs à cette opération ».

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le
et de la publication le

signé

Guy MESSEAGER

Adopté à l'unanimité des suffrages
pour extrait conforme,
Guy MESSEAGER,

signé

Président du Syndicat,
Maire honoraire de Louvres.